



**Conseil des tribunaux administratifs canadiens**

**21<sup>e</sup> congrès annuel**

*La justice administrative  
au cœur  
de la mosaïque canadienne*

**Centre des congrès d'Ottawa (Ontario) Canada**

**Du 19 au 21 juin 2005**

## 21<sup>e</sup> congrès annuel

# La justice administrative au cœur de la mosaïque canadienne

Ottawa, juin 2005

Bienvenue au 21<sup>e</sup> congrès annuel du Conseil des tribunaux administratifs canadiens, sur le thème : « La justice administrative au cœur de la mosaïque canadienne ».

Notre pays vit des changements démographiques rapides qui modifient la substance même de nos institutions, notamment nos tribunaux administratifs. La diversité culturelle des justiciables et – dans une moindre mesure – des serviteurs de la justice administrative, nous confronte à de nouveaux défis et nous offre des possibilités de grandir, de nous adapter et d'améliorer notre travail.

Le programme de cette année porte sur une gamme de sujets liés à notre thème et reprend également nos sujets de prédilection, c'est-à-dire la rédaction des décisions; les récents développements en droit administratif; et les nouveautés en matière de technologie, de conception des systèmes et de moyens alternatifs de règlement des différends.

Pendant deux jours et demi, plus de 60 conférenciers traiteront de questions de droit administratif au cours de 20 ateliers et trois séances plénières. Ces séances visent à faciliter l'apprentissage et la quête de l'excellence dans nos fonctions. Du temps sera également consacré au réseautage et à la réflexion.

À titre de coprésidents, nous voulons remercier les membres bénévoles de notre comité de la planification du programme qui ont mis à profit leur propre expérience en tant que décideurs, administrateurs, avocats et consultants pour élaborer le programme de cette année.

Ce sont : Marie-Josée Beauchesne, Marcie Bourassa, Murray Chitra, Krista Daley, John Frecker, Linda Gehrke, Michèle Juteau, Odette Laverdière, Andre L'Hirondelle, Heather MacNaughton, Walter Pylypchuk et Gary Yee.

Nos conférenciers, qui ont contribué généreusement leur temps, proviennent de secteurs variés – les gouvernements, les entreprises, les universités et, naturellement, les tribunaux. Et ils représentent aussi toutes les régions du pays : l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous cette année, et nous vous souhaitons un excellent congrès!

Les coprésidents du congrès,

*Jean-Guy Fleury*

Président, Commission de l'immigration et  
du statut de réfugié (CISR), Ottawa

*Heather MacFadgen*

Directrice des droits de la personne  
Yukon Human Rights Tribunal  
Whitehorse (Yukon)

Le dimanche 19 juin 2005

9h30 - 17h00 INSCRIPTION

Salle des congrès - Foyer Nord

11h00 – 12h45 **Brunch de la Fête des pères  
(La famille est invitée)**

Salon Colonel By

12h45 – 13h45 **Discours d'ouverture des coprésidents  
Suivi de :  
La nouvelle mosaïque canadienne :  
les changements démographiques**

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

L'immigration est une source importante d'accroissement de la population du Canada. Nous assistons donc à l'augmentation du nombre et de la proportion d'immigrants, de minorités visibles, d'allophones et d'adhérents à des religions non chrétiennes. En outre, une forte proportion d'immigrants récents possèdent des diplômes d'études postsecondaires. Cependant, les nouvelles cohortes mettent plus de temps que les anciennes à atteindre le revenu moyen des Canadiens.

**Conférencier :** Réjean Lachapelle, directeur, division de la démolinguistique, Statistique Canada

13h45 – 15h00 **Séance plénière d'ouverture  
Réconciliation et changement : l'intégration  
des perspectives autochtones au domaine de la  
justice administrative**

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

Les cultures et les histoires distinctives des peuples autochtones du Canada ont donné lieu à des perspectives et des méthodes de prise de décision spécifiques à ce contexte juridique, parfois incompatibles avec celles qu'on utilise ailleurs dans le système judiciaire canadien. Le professeur Borrows commentera les défis que soulèvent cette diversité et les possibilités qu'elle ouvre, ainsi que les particularités des relations historiques entre les peuples autochtones et l'État canadien. Il expliquera comment la compréhension et l'intégration des perspectives autochtones peuvent aider les organismes administratifs à améliorer les décisions touchant tant les Autochtones que les non-Autochtones.

**Animatrice :** Heather MacFadgen, Directrice des droits de la personne, Yukon Human Rights Tribunal, Whitehorse, Yukon  
**Conférencier :** John Borrows, professeur de droit, chaire "Aboriginal Justice and Governance", University of Victoria  
**Répondant :** Michael Coyle, professeur, faculté de droit, University of Western Ontario

15h00 – 15h30 **Rafraîchissements et réseautage**

Foyer Nord &  
Salle de la capitale

15h30 – 17h00 **Séances concomitantes :  
Tables rondes des tribunaux  
par secteur d'activités**

Salle de la capitale  
No. 1  
(Bilingue)

**A. Lésions professionnelles**

Cette table ronde permettra aux membres, au personnel et aux présidents des tribunaux d'échanger et de discuter en ce qui concerne les enjeux et les nouvelles tendances que confrontent leurs tribunaux. Pour en nommer quelques uns : le processus de nomination, l'examen des organismes, la législation et le contrôle judiciaire.

L'échange sera suivi d'une discussion.

**Animatrice :** Linda Gehrke, vice-présidente, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Ontario

**Conférenciers :** Carole Prest, avocate du président, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Ontario; Jill Callan, présidente, Workers' Compensation Appeal Tribunal, C.-B.; Susan Polsky Shamash, vice-présidente principale, Workers' Compensation Appeal Tribunal, C.-B.; Louanne Labelle, commissaire aux appels, Workers' Compensation Appeals Tribunal, N.-É.; Paul LeBreton, président, Tribunal d'appel, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, N.-B.

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

**B. Droits de la personne**

Cette table ronde donnera aux membres des tribunaux des droits de la personne, notamment, la possibilité de discuter des problèmes et des tendances actuels. La discussion portera notamment sur le dépistage de la consommation de drogue et d'alcool; les chevauchements de compétence et la multiplicité des instances en matière de droits de la personne; les modèles structurels pour le règlement des plaintes en matière de droits de la personne. De courts exposés sur chacun de ces thèmes seront suivis d'une discussion à laquelle pourront se joindre tous les participants et participantes.

**Animateur :** Charlach Mackintosh, commissaire en chef, Human Rights and Citizenship Commission, Alberta  
**Conférenciers :** Audrey Dean, conseillère juridique principale, Human Rights Panel, Alberta; Alope Chatterjee, professeur, faculté de droit, University of New Brunswick; Richard Tardif, avocat général et directeur, Commission des droits de la personne, Canada; Thomas Kutner, professeur, faculté de droit, University of New Brunswick; William Black, professeur, faculté de droit, University of British Columbia; Heather MacNaughton, présidente, Human Rights Tribunal, C.-B.

Salle de la capitale  
No. 2  
(Bilingue)

**C. Relations de travail**

Cette table ronde permettra aux membres, au personnel et aux présidents de tribunaux des relations de travail de discuter des problèmes et des tendances que confrontent leurs tribunaux. Il sera question du processus de nomination, de l'examen des organismes, de la législation et du contrôle judiciaire. L'échange sera suivi d'une discussion.

**Animateur :** Yvon Tarte, président, Commission des relations de travail dans la fonction publique, Canada

Salle de la capitale  
No. 3  
(Anglais)

**D. Réglementation de l'énergie,  
de l'environnement et des ressources**

Les autorités réglementaires de ces secteurs de l'économie discuteront des problèmes courants et des tendances nouvelles, en mettant l'accent sur la réglementation des activités qui ont une incidence importante sur les communautés autochtones et les Premières Nations. La discussion portera notamment sur la réglementation des pipelines et des industries forestière et minière.

**Animateur :** Knox Henry, vice-président, Tribunal de l'environnement, Ontario  
**Conférencier :** Todd Burlingame, président, Mackenzie Valley Land and Water Board, Territoires du Nord-Ouest

Salle de la capitale  
No. 4  
(Anglais)

### E. Réglementation des professions (santé, éducation, génie, droit/ parajuridique, valeurs mobilières, finances)

La discussion portera sur des questions qui préoccupent les tribunaux, et notamment : les nouvelles frontières – la réglementation des techniciens en droit; l'effet aquarium – la réglementation dans un environnement de plus en plus transparent; les structures – le modèle intégré d'enquête, de poursuite et de décision fonctionne-t-il toujours? La réglementation professionnelle est-elle de nature quasi-pénale, ou bien administrative?

**Animatrice :** Naomi Bussin, Barreau du Haut-Canada, Toronto

17h00 – 18h30  
Terrasse

### Réception de la présidente

## Le lundi 20 juin 2005

8h00 – 9h00  
Salle des congrès  
Foyer Nord

### Inscription / Petit déjeuner

9h00 – 10h30

### Séance plénière

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

### La diversité culturelle : les juges administratifs se sont-ils adaptés aux nouvelles réalités?

La transformation de la société canadienne place les tribunaux administratifs dans des situations nouvelles. Dans le cadre de la mosaïque culturelle, la portée des principes d'égalité et d'ouverture qui guident les tribunaux administratifs et leurs membres prend toute sa plénitude. Au quotidien, nous sommes obligés de résoudre la contradiction qu'implique la rigueur dans la mise en œuvre de l'égalité des citoyens devant la loi, et la souplesse nécessaire pour accommoder les différences. Les conférenciers et conférencières débattront de la diversité culturelle, du principe d'accommodement et de la réalité des tribunaux administratifs.

**Animateur :** Jacques Forgues, président, Tribunal administratif du Québec

**Conférenciers :** Julius Grey, avocat, Montréal;  
Joanne St. Lewis, professeure, Université d'Ottawa;  
Suzie Ducheine Timothée, régisseuse, Régie du logement, Québec

10h30 – 11h00  
Foyer Nord &  
Niveau de la  
Salle de la capitale

### Rafraîchissements et réseautage

11h00 – 12h30

### Ateliers concomitants (4)

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

### F. La diversité et la sélection des décideurs

Une partie importante des défis en matière de diversité consiste à assurer la pluralité de la composition des tribunaux administratifs. Ce groupe se penchera sur la façon d'atteindre cet objectif : comment intégrer ou ajouter des critères de diversité (p.ex. compétence culturelle) au processus de sélection et comment rejoindre davantage de candidats de provenances diverses. Les participants traiteront la question selon les perspectives du tribunal et celle du gouvernement.

**Animateur :** Gary Yee, Conseiller spécial de la vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, CISR, Canada  
**Conférenciers :** Sénateur Percy Downe, ancien directeur des nominations, Bureau du premier ministre, Canada;

Salle de la capitale  
No. 1  
(Bilingue)

### G. Les dossiers des tribunaux : accessibles ou protégés?

Faut-il, en réponse aux demandes d'accès à l'information, communiquer les notes des membres de tribunaux, les ébauches des décisions, les avis juridiques des avocats des tribunaux, les enregistrements des procédures et l'information fournie à huis clos? Que doivent faire les tribunaux pour protéger les renseignements personnels dans la rédaction des décisions, dans la publication des décisions et dans la conservation du dossier public des délibérations?

**Animateur :** Colin McNairn, président du Tribunal des services financiers, Ontario

**Conférenciers :** Denis Kratchanov, directeur et avocat général, direction du droit à l'information et à la protection des renseignements personnels, Justice Canada, Canada;  
David Goodis, arbitre principal et chef de l'arbitrage, Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Ontario

Salle de la capitale  
No. 2  
(Bilingue)

### H. Mise à jour de la jurisprudence administrative : qu'ont dit les cours de justice pendant que vous siégiez?

Deux experts reconnus feront le point sur l'évolution de la jurisprudence administrative depuis le congrès de l'an dernier.

**Animatrice :** Krista Daley, avocate générale, CISR, Canada

**Conférenciers :** David Phillip Jones, avocat, de Villar Jones, Edmonton; Louis Masson, avocat, Joli-Cœur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre, Québec

Salle de la capitale  
No. 3  
(Anglais)

### I. L'alphabétisation et l'accès à la justice : la barrière invisible et silencieuse

Cet atelier décrira de manière détaillée les problèmes soulevés par l'analphabétisme, ainsi que leurs conséquences sur l'accès à la justice administrative. Des solutions seront proposées pour améliorer l'équité, ainsi que pour épargner du temps et des ressources.

**Conférenciers :** Richard Nolan, Clarke and Nolan, Ottawa;  
Diane Drinkwater Wood, Consultants, Ottawa

**12h30 – 14h00**

**Déjeuner**

Salon Colonel

By

**Remise de la bourse commémorative**

**Marie-Paule-Scott**

**Assemblée générale des membres du CTAC**

(Débutant vers 13h30)

**14h00 – 15h30**

**Ateliers concomitants (4)**

Salle de la capitale

No. 1

(Bilingue)

**J. L'évaluation de la crédibilité des témoins : un modèle d'analyse (1<sup>re</sup> partie)**

Cet atelier de trois heures et demie comporte deux volets. Il porte sur l'analyse de l'évaluation de la crédibilité dans le contexte d'un procès criminel faisant appel à un rôle accru des décideurs des faits. Les conférenciers décriront les effets des préjugés fondés sur les stéréotypes et des erreurs de jugement qui ont une incidence sur le processus de décision. L'auditoire participera à un exercice d'instruction portant sur l'établissement des faits et l'évaluation de la crédibilité. Les résultats seront ensuite évalués en groupe.

**Animateur :** Walter Pylypchuk, conseiller juridique, Workers' Compensation Appeal Tribunal, C.-B.

**Conférenciers :** l'honorable Lloyd P. Deshayé et l'honorable Ross Green, Cour provinciale de la Saskatchewan

Salle de la capitale

No. 2

(Bilingue)

**K. La gestion des médias**

La présidente de la Régie du logement du Québec et un consultant spécialisé dans les stratégies proactives de communication donneront des conseils pratiques sur les techniques de positionnement de votre tribunal en matière de relations avec les médias.

**Animateur :** Carl Dombek, Tribunal d'appel en matière de permis, Ontario

**Conférenciers :** France Desjardins, présidente, Régie du logement, Québec; Jim Stanton, président, Jim Stanton & Associates, consultants en communication, Vancouver

Salle de la capitale

No. 3

(Anglais)

**L. La législation récente de la Colombie-Britannique sur les tribunaux administratifs**

La C.-B. a pris des mesures importantes de réforme de son système de justice administrative en adoptant, en 2004, la loi intitulée *Administrative Tribunals Act*. Cette réforme de la justice administrative est-elle suffisante? Peut-on y trouver encore des lacunes? Les conférenciers feront le point sur les leçons apprises à l'ouest des Rocheuses.

**Animatrice :** Heather MacNaughton, présidente, Human Rights Tribunal, C.-B.

**Conférenciers :** Dianne Flood, directrice générale, Administrative Justice Office, Ministry of the Attorney General, C.-B.; T. Murray Rankin, avocat, Arvay Finlay Barristers, Vancouver; et Ronald Ellis, arbitre, Toronto

Salle des congrès

Salon E

(Bilingue)

**M. La conception, l'évaluation et l'adaptation des moyens alternatifs de règlement des différends (MRD)**

Les tribunaux et les organismes administratifs utilisent de plus en plus fréquemment les MRD pour régler une vaste gamme de différends qui faisaient l'objet de procédures contradictoires, ce qui permet d'économiser temps et argent et d'accroître la satisfaction des parties. Cet atelier portera sur les principes qui sous-tendent la conception des MRD, l'importance de l'aménagement du système de règlement des différends par des moyens alternatifs lorsque des

problèmes surviennent, ainsi que les principaux éléments d'évaluation d'un processus alternatif de règlement des différends. Les participants feront part de leurs expériences et des leçons apprises au fil du temps.

**Animatrice :** Marcie Bourassa, vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, CISR, Canada

**Conférenciers :** Peter Seguin, directeur, services de règlement des différends, Agence canadienne d'inspection des aliments, Canada; Leslie Macleod, Leslie Macleod and Associates; Bill Rafoss, directeur des services de médiation, Human Rights Commission, Saskatchewan

**15h30 – 15h45**

Foyer Nord &

Niveau de la

Salle de la Capitale

**Rafrâichissements et réseautage**

**15h45 – 17h00**

**Ateliers concomitants (suite)**

Salle de la capitale

No. 1

(Bilingue)

**L'évaluation de la crédibilité des témoins : un modèle d'analyse (2<sup>e</sup> partie)**

(voir la description ci-dessus.)

Salle de la capitale

No 2

(Bilingue)

**O. Les quatre étapes essentielles à la négociation d'un protocole d'entente avec les autorités gouvernementales**

Depuis plusieurs années, les ministères et les organismes administratifs élaborent des protocoles d'entente. Trois panelistes expérimentés vous feront part des questions à étudier lors de l'élaboration d'un protocole d'entente.

**Animateur :** Brian Goodman, commissaire, CISR, Toronto

**Conférenciers :** Paul LeBreton, président, Tribunal d'appel, Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, N.-B.; William Tilleman, ancien président de l'Alberta Environmental Appeal Board, Alberta; James Mitchell, anciennement secrétaire adjoint au Cabinet (Appareil gouvernemental), actuellement consultant auprès du groupe Sussex, à Ottawa

Salle de la capitale

No. 3.

(Anglais)

**P. L'inclusion dans nos décisions des droits ancestraux et des droits issus des traités**

Les changements démographiques et le développement des relations entre paliers de gouvernement vont obliger les tribunaux administratifs à s'informer de l'évolution du droit des Autochtones, tout comme ils ont dû s'informer de l'évolution de la jurisprudence relative à la *Charte* après l'entrée en vigueur de celle-ci. L'atelier vise à informer les participants des circonstances dans lesquelles les tribunaux doivent arbitrer ces questions, et à expliquer comment les traités contemporains modifieront les modalités de fonctionnement des tribunaux administratifs.

**Animateur :** Andre L'Hirondelle, président, Métis Settlements Appeal Tribunal, Alberta

**Conférenciers :** James (Sakej) Henderson, professeur et directeur de recherche, Native Law Centre of Canada, faculté de droit, University of Saskatchewan; Dave Joe, avocat, Vancouver; Dianne Corbiere, présidente, Société du Barreau Autochtone du Canada

Salle des congrès

Salon E

(Bilingue)

**Q. Les systèmes informatisés de gestion des dossiers : leçons de l'expérience de plusieurs tribunaux**

Quatre conférenciers ayant participé à différents titres à la mise en œuvre réussie de systèmes informatisés de gestion des affaires et des dossiers pour les tribunaux, offriront des conseils pratiques sur les possibilités, les limites, les avantages et les inconvénients de ces systèmes. Chacun d'eux partagera son expérience sur la conception et la mise en œuvre de nouveaux systèmes de gestion des affaires ou des dossiers, sur ce qu'il faut faire – ou ne pas faire – lors de la définition des besoins, sur le choix des logiciels (commerciaux ou sur mesure) et sur la formation du personnel et des membres du tribunal en ce qui concerne la mise en œuvre des systèmes.

**Conférenciers :** Ayumi Bailly, directeur, direction des politiques ministérielles, conseil de gestion du gouvernement, Ontario; David Bestvater, directeur, gestion

des cas et systèmes, Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Ontario; Naomi Hamilton, directrice, Project Delivery, OA Solutions, Victoria; Danielle Renaud, pilote de systèmes, Commission des lésions professionnelles, Québec

18h30

Salon Colonel By

## Réception et banquet

**Conférencier :** Pierre Delage – ancien membre du conseil d'administration du CTAC et ancien juge administratif - livrera ses impressions sur l'évolution de sa carrière en tant que connaisseur en vins.

## Le mardi 21 juin 2005

8h00 – 9h00

Salle des congrès  
Foyer Nord

## Inscription / Petit déjeuner

9h00 – 10h30

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

## Ateliers concomitants (3)

### R. Les défis de la diversification de la clientèle des très grands tribunaux

La modification de la composition de la société canadienne pose des problèmes particuliers aux tribunaux administratifs, notamment lorsque ceux-ci tranchent des différends portant sur les droits et les obligations individuels. Cet atelier porte sur les moyens de répondre aux besoins des justiciables dont les origines sont de plus en plus diverses, et de rendre les tribunaux administratifs davantage accessibles aux justiciables de langues et de cultures diverses. L'atelier étudiera également les méthodes de formation des juges administratifs de formations et de cultures différentes.

**Animateur :** John Frecker, président, Legistec Inc.  
**Conférenciers :** May Morpaw, directrice des appels, Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Philippe Rabot, commissaire, Tribunaux de révision RPC et de la SV, Canada

Salle de la Capitale  
No. 2  
(Français)

### S. L'alphabétisation et l'accès à la justice

Beaucoup de Canadiens sont perdus dans le monde parfois hermétique de la justice administrative. Trop souvent, le faible niveau d'alphabétisation d'un nombre élevé de citoyens constitue un obstacle à la justice. L'atelier vise à sensibiliser les tribunaux et leurs membres sur cette problématique de plus en plus importante. On y présente aussi des pistes de solutions afin de mieux servir les justiciables et, ainsi, favoriser l'accès à la justice.

**Animatrices :** Michèle Juteau, commissaire, Commission des lésions professionnelles, Québec; Odette Laverdière, vice-présidente, Tribunal administratif du Québec  
**Conférencier :** Emmanuel Didier, avocat, ancien membre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Salle de la capitale  
No. 1  
(Bilingue)

### T. Rédaction des décisions

Cet atelier étudie la rédaction dans une société diversifiée. Comment la diversité influence-t-elle sur la manière dont les tribunaux administratifs communiquent leurs décisions et

leurs motifs? Un court exposé sera présenté par le professeur Ed Berry – University of Victoria - auteur de « Writing Reasons: A Handbook for Judges ». Les panélistes discuteront avec les participants des sujets abordés durant l'atelier et offriront des conseils pratiques. Il sera question de l'incidence des différences de libellé, de style, de ton, de forme et d'organisation sur l'accessibilité et le caractère convaincant de nos motifs et décisions.

**Animateur :** Ed Berry, professeur, University of Victoria  
**Conférenciers :** Tracey O'Donnell, avocate, Union of Ontario Indians; Chisanga Puta-Chekwe, président, Tribunal de l'aide sociale, Ontario; Gary Yee, conseiller spécial de la vice-présidente, Section d'appel de l'immigration, (CISR), Canada

10h30 – 11h00

Foyer Nord

## Rafraîchissements et réseautage

11h00 – 12h30

Salle des congrès  
Salon E  
(Bilingue)

## Dernière séance plénière

### La diversité et l'accès à la justice

Il est de plus en plus fréquent que des parties décident de se représenter elles-mêmes devant les tribunaux administratifs et judiciaires. L'honorable Anne L. Mactavish commentera les problèmes soulevés par cette situation et donnera des conseils sur ce qu'il convient de faire, ou de ne pas faire. Pour sa part, John D. O'Leary traitera de l'alphabétisation et de l'accès à la justice, et participera au lancement officiel de la publication du CTAC intitulé : *L'alphabétisation et l'accès à la justice administrative au Canada : Guide de promotion du langage clair et précis*.

**Animateur :** Murray Chitra, président, Commission civile des services policiers, Ontario  
**Conférenciers :** L'honorable Anne L. Mactavish, Cour fédérale du Canada; John D. O'Leary, président, Collège Frontière, Toronto

La plénière sera suivie d'une courte vidéo sur la :  
**Remise de la médaille du CTAC 2005**

**Animateur :** Robert Owen, vice-président, Commission des affaires municipales de l'Ontario et président du Comité d'information du public du CTAC

## Mot de la fin :

## Plans relatifs aux congrès futurs du CTAC

12h30

## Clôture du congrès

**Vos commentaires sont importants.**

**N'oubliez pas de remplir sur le site Web du CCAT - à <http://www.ccat-ctac.org> - les formules d'évaluation des plénières et des ateliers auxquels vous avez assisté !**

**\* \* \***

**Pour obtenir davantage de renseignements sur le CTAC, veuillez communiquer avec:**

**Arthur B. Trudeau  
Directeur général du CTAC**

- ◆ Téléphone : (819) 684-0468
- ◆ Télécopieur : (819) 684-7703
- ◆ Courriel : [ExecutiveDirector@ccat-ctac.org](mailto:ExecutiveDirector@ccat-ctac.org)
- ◆ Site Web : [www.ccat-ctac.org](http://www.ccat-ctac.org)